

COLLECTIVITÉS *dynamiques*

**Analyse sexospécifique d'initiatives communautaires
intégrées de réduction de pauvreté :**

**Rapport sur le projet « Disparité entre
les sexes et pauvreté »**

Remis à :

*Eric Leviten-Reid
Caledon Institute of Social Policy*

Préparé par:

*Catherine Lang
Toby Goldberg Leong
C. Lang Consulting*

Mars 2004



Condition féminine
Canada

Status of Women
Canada

*Ce projet et son rapport ont bénéficié du soutien financier du Programme de promotion de la femme,
Condition féminine Canada*

*Les points de vue exprimés dans ce document ne correspondent pas nécessairement à la politique officielle
de Condition féminine Canada*

RÉSUMÉ

Au printemps 2003, le *Caledon Institute of Social Policy* et le *Tamarack Institute for Community Engagement* ont unis leurs efforts dans un partenariat exceptionnel avec Condition féminine Canada et des représentants de six collectivités locales pour créer le projet Disparité entre les sexes et pauvreté.

Les partenaires communautaires étaient des membres actifs de Collectivités dynamiques, une initiative pancanadienne regroupant quatorze collectivités qui explorent des stratégies prometteuses en matière de réduction de pauvreté. Il s'agit de : Région de la capitale, Colombie-Britannique; Surrey, Colombie-Britannique; Saskatoon, Saskatchewan; Trois-Rivières, Québec; Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; et Halifax, Nouvelle-Écosse.

Collectivités dynamiques est une initiative parrainée par l'institut Tamarack, l'institut Caledon et par la J.W. McConnell Family Foundation et c'est Condition féminine Canada qui a contribué les fonds nécessaires à la réalisation du projet Disparité entre les sexes et pauvreté.

Buts et objectifs

Le projet Disparité entre les sexes et pauvreté visait principalement à explorer les dimensions sexospécifiques de la pauvreté et à renforcer la capacité des six collectivités participantes, ainsi que de l'initiative Collectivités dynamiques, à parfaire leurs actions en matière de réduction de pauvreté en appliquant le prisme de la sexospécificité.

Les buts spécifiques du Projet étaient :

- d'élaborer et d'adapter des outils et des processus afin de mieux saisir les dimensions sexospécifiques de la pauvreté
- d'identifier les stratégies communautaires et les changements de politiques requis pour s'attaquer aux problèmes

Stratégies intégrées

Fidèle à l'esprit de l'approche privilégiée par Collectivités dynamiques, le projet Disparité entre les sexes et pauvreté a fait appel à une gamme diversifiée de stratégies locales et nationales, notamment :

- Création du Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté
- Recherche nationale sur les ressources et les outils sexospécifiques
- Recherche locale sur les dimensions sexospécifiques de la pauvreté dans six collectivités
- Ateliers populaires organisés dans six collectivités
- Analyse et partage des apprentissages

Recherche et ateliers locaux sur la sexospécificité de la pauvreté

Grâce au soutien et à la direction des membres du Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté (GTP), il a été possible d'organiser des ateliers portant sur la dimension sexospécifique de la pauvreté dans chacune des six collectivités participantes. Plus de deux cent femmes et hommes, notamment des personnes à faible revenu et des représentants de groupes de femmes, d'organismes

sociaux, d'instances gouvernementales et du milieu des affaires, ont participé aux groupes de discussion préparatoires aux ateliers et à la journée de formation.

La structure d'atelier retenue était suffisamment souple pour s'adapter aux différents milieux. Inspirée d'une technique visuelle utilisée en éducation populaire : le mur (*The wall* en anglais)¹, la méthode renvoie à l'image d'un mur de pierre pour illustrer une analyse sexospécifique de l'économie d'aujourd'hui. Des pierres représentant des changements récents au chapitre de l'emploi et des programmes sociaux sont identifiées et servent à dresser le portrait des circonstances influant sur la vie des hommes et des femmes vivant la pauvreté.

Dans les six collectivités participantes, on a mené une recherche en préparation d'une journée de formation. Il s'agissait de colliger des statistiques locales sur le sexe et la pauvreté et de rédiger un rapport détaillé sur les actions menées à ce jour localement ou à l'échelle régionale et portant sur la dimension sexospécifique de la pauvreté.

Apprentissages dans le cadre du projet Disparité entre les sexes et pauvreté

La recherche et les ateliers locaux sur la disparité entre les sexes et la pauvreté ont soulevé beaucoup de questions en rapport avec les changements récents au chapitre de l'emploi et des programmes sociaux et l'incidence de ces changements sur les hommes et les femmes, les garçons et les filles – à la maison, dans la collectivité et au travail. Les histoires personnelles et l'information glanées auprès des partenaires du Projet et des participants et participantes des ateliers sont riches de détails et de connaissances à partager avec les décideurs et à utiliser pour la planification d'actions locales. On trouvera à l'annexe 4 un résumé cumulatif des comptes rendus d'ateliers tenus dans les six collectivités participantes.

Principaux thèmes à émerger de la recherche et des ateliers locaux :

Social

- Accroissement d'une culture de la peur et de l'incertitude résultant de la précarité de l'emploi et des compressions
- Perception accrue d'une distinction entre pauvres « méritants » et « non méritants »
- L'origine ethnique, la culture, l'âge et les limitations fonctionnelles exacerbent la discrimination et l'expérience de la pauvreté
- Stress mental, physique et émotionnel lié à l'alourdissement des rôles à la maison, dans la collectivité et au travail – notamment chez les femmes
- Les hommes, surtout les hommes vivant la pauvreté, se sentent comme des produits « jetables » dans le contexte des nouveaux rôles sexuels et des changements et compressions dans le secteur de l'industrie primaire
- L'augmentation de la violence faite aux femmes et aux enfants contribue à approfondir et à enchâsser la pauvreté
- À cause de leurs multiples rôles, les hommes, les femmes et les enfants manquent de temps et sont plus isolés
- Plusieurs facteurs contribuent à la désensibilisation générale à l'égard de la pauvreté et de la détresse et au fait que les personnes pauvres soient de plus en plus invisibles

¹ *Starting with Women's Lives : Changing Today's Economy. A facilitator's guide to a visual workshop methodology.* Suzanne Doerge et Beverley Burke, 2000. Congrès du travail du Canada et Conseil oecuménique des chrétiennes du Canada.

Économique

- Écart grandissant entre les personnes qui ont un revenu élevé et celles qui ont un faible revenu ou qui n'en ont pas
- Accroissement du travail au noir (économie souterraine) – y compris le travail du sexe chez les jeunes – afin de survivre ou de défrayer son éducation
- Les enfants et les jeunes assument de plus en plus des rôles de gagne-pain
- Plus de femmes sont actives plus longtemps sur le marché du travail mais elles ont peu accès à un régime de retraite
- Diminution des salaires des hommes et des femmes qui occupent des postes faiblement rémunérés mais qui exigent néanmoins plus de compétences ou de qualifications
- Iniquité salariale persistante et manque de souplesse dans les conditions de travail des femmes – surtout pour les parents seuls

Politique

- Diminution des services publics et accès aux services existants de plus en plus difficile – surtout dans le cas des travailleurs et travailleuses à faible revenu
- Femmes plus touchées par les compressions récentes dans les services publics – perte de services et d'emplois
- L'organisation des programmes en silos est inefficace au plan de la réinsertion sur le marché du travail; cela entraîne un va-et-vient sans fin et résulte en des approches qui ne servent qu'à panser les blessures
- L'absence d'une politique en matière de services de garde et le manque d'accès aux services constituent des obstacles majeurs pour les femmes vivant la pauvreté

Stratégies et actions émergentes

Les ateliers sur la disparité entre les sexes et la pauvreté étaient surtout axés sur l'analyse mais les séances de remue-méninges autour d'actions possibles ont permis d'identifier les problèmes et les solutions suivantes. Ces idées seront acheminées aux partenaires communautaires, aux comités d'action et de mobilisation locaux et aux tables rondes de Collectivités dynamiques et les aideront à planifier des actions qui prendront en compte le prisme de la sexospécificité :

Satisfaire aux besoins de base

- Améliorer et maintenir la couverture au chapitre des soins dentaires et visuels pour les personnes sans-abri et celles à risque de le devenir, pour les personnes assistées sociales et pour les travailleuses et travailleurs à faible revenu.
- Logement abordable

Réduire les obstacles

- Services de garde à l'enfance de qualité, abordables et accessibles sept jours par semaine et vingt-quatre heures par jour.
- Reconnaissance des compétences professionnelles acquises à l'étranger et soutien à la pratique d'une profession et d'un métier.

- Accroître l'accès à la formation et aux programmes d'aide et de soutien pour les personnes qui travaillent.
- Réglementation relative à la récupération de la pension alimentaire des « pères irresponsables » et application.
- Éducation populaire sur les droits et les responsabilités entourant la problématique de la pauvreté et diffusion d'exemples de réussites.

Renforcer les compétences

- Couverture des coûts et soutien aux personnes qui cherchent à obtenir un diplôme équivalent d'études secondaires.
- Programmes de réinsertion au marché du travail améliorés et intégrés.
- S'attaquer aux besoins en matière d'éducation et de formation des jeunes, y compris au coût élevé de l'éducation.
- Accès pour les femmes et les jeunes à l'emploi, à la formation et à l'agrément dans un corps de métier.

Créer des possibilités économiques

- Campagnes prônant un salaire vital.
- Programmes pour réduire le stress, accroître la souplesse des milieux de travail et favoriser la conciliation travail et famille (politiques reliées aux ressources humaines).
- Abolition pour les organisations sociales des règles restrictives afférentes à la participation au marché du travail.
- Loi sur l'équité salariale et son application dans les secteurs privé et public.

Participation et collaboration

- Mobilisation des personnes vivant la pauvreté autour des problématiques les concernant – forums des personnes vivant la pauvreté.
- Efforts dans le but de favoriser l'intégration et d'éliminer les silos au sein des programmes gouvernementaux et des ministères.
- Encourager une plus grande responsabilisation sociale des sociétés en rapport avec la réduction de pauvreté dans leur collectivité

Les résultats du projet

Le projet Disparité entre les sexes et pauvreté a réussi à jeter au sein même de l'initiative Collectivités dynamiques les bases requises pour travailler sur les enjeux liés à la pauvreté et à ses dimensions sexospécifiques. Les capacités d'analyse sexospécifique en matière de réduction de pauvreté des collectivités locales et de Collectivités dynamiques ont été renforcées de la façon suivante :

1. Les partenaires communautaires et les membres du GTP ont remarqué une plus grande capacité locale d'analyser le lien entre le sexe et la pauvreté

2. Une liste préliminaire de stratégies et d'actions a été dressée et les organisations locales et organismes mobilisateurs de Collectivités dynamiques pourront s'y référer pour lancer des actions prenant en compte la dimension sexospécifique de la pauvreté dans leur milieu
3. Le projet a permis de créer un ensemble d'outils et de soutien : mises à jour de données et rapports de recherche sur les six collectivités participantes, trousse documentaire, grilles d'analyse sexospécifiques, études de cas sur l'application du prisme de la sexospécificité à des initiatives de réduction de pauvreté et page Web sur les dimensions sexospécifiques de la pauvreté dans le site Web de Collectivités dynamiques pour promouvoir et soutenir l'analyse comparative entre les sexes dans le cadre d'initiatives locales de réduction de pauvreté
4. Les promoteurs de Collectivités dynamiques se sont engagés à trouver des moyens pour faire en sorte que le prisme de la sexospécificité de la pauvreté continue à être utilisé par la Communauté d'apprentissage pancanadienne et à être intégré aux outils et ressources de Collectivités dynamiques et des projets explorateurs.

Orientations futures

Il reste encore beaucoup à faire pour que la capacité d'analyse sexospécifique soit bien intégrée dans le processus de planification et dans les projets locaux et pancanadiens de Collectivités dynamiques. Voici les recommandations des facilitateurs du projet. Elles ont été élaborées de concert avec le GTP et proposent des façons de prendre appui sur les leçons apprises au cours de la dernière année :

1. Introduire un ensemble de mesures de soutien pour accroître la participation des résidentes et résidents à faible revenu à des initiatives locales prenant en compte la sexospécificité de la pauvreté (par exemple, études de cas, outils, information).
2. Créer des partenariats locaux et nationaux pour rallier d'autres organisations et secteurs à la problématique de la disparité entre les sexes et la pauvreté
3. Améliorer l'accès aux statistiques locales sur le sexe et la pauvreté et améliorer la coordination de la collecte de données (possibilité de collaboration avec le Conseil canadien de développement social).
4. Explorer plus à fond les liens existant entre l'origine ethnique, le sexe et les limitations fonctionnelles (au moyen d'outils, d'études de cas, de recherche-action et d'éducation populaire).
5. Soutenir les initiatives locales en facilitant l'accès à des formations et des ressources pour informer, faire de l'éducation populaire, changer des orientations politiques et intégrer le prisme de la sexospécificité à la planification locale.
6. Explorer des moyens d'intégrer plus pleinement la dimension sexospécifique de la pauvreté aux travaux du Réseau d'apprentissage pancanadien et des projets « explorateurs » de Collectivités dynamiques ainsi qu'à l'ensemble de l'initiative
7. Explorer les liens possibles et en bâtir avec des initiatives de réduction de pauvreté à l'étranger qui appliquent le prisme de la sexospécificité.

Observations sur la conception du projet

On apprend beaucoup sur les processus et la conception d'un projet en y réfléchissant une fois le projet terminé. Voici quelques observations provenant du Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté et des facilitateurs du projet qui pourront informer la conception et l'élaboration de futurs projets portant sur les dimensions sexospécifiques de la pauvreté.

- La terminologie sexospécifique fut vécue dans beaucoup des collectivités locales comme un obstacle, un empêchement à rallier les gens autour de la question. Pour faire la promotion des ateliers et faire avancer le projet, utiliser un langage simple s'est avéré important.
- Il aurait fallu plus de temps et plus de ressources pour initier les membres de l'équipe de travail ainsi que les représentants des collectivités locales à l'analyse sexospécifique de façon à soutenir et renforcer cette capacité au niveau des initiatives de réduction de pauvreté
- Les mesures pour favoriser la participation des personnes à faible revenu (honoraires, allocations pour la garde des enfants et le transport) ont été un aspect important et très utile du projet
- Il faut travailler à l'élaboration de pratiques exemplaires traçant la voie à l'intégration, dans le respect, de personnes à faible revenu aux initiatives communautaires et multisectorielles de réduction de pauvreté
- L'exercice de conjuguer la dimension sexospécifique de la pauvreté à d'autres facteurs tels que l'origine ethnique ou les limitations fonctionnelles a été très difficile à faire et a nécessité plusieurs rencontres en atelier
- Il faut déployer plus d'efforts au plan de l'information afin de favoriser l'intégration et la participation des Canadiennes et Canadiens d'origine africaine, des Autochtones et des immigrantes et immigrants récents aux initiatives de réduction de pauvreté, y compris à celles qui sont axées sur la dimension sexospécifique de la pauvreté.
- Les projets qui cherchent, comme celui-ci, à s'attaquer aux causes fondamentales de la pauvreté ont besoin d'un calendrier de réalisation plus long de manière à pouvoir assimiler les apprentissages et atteindre des résultats durables

Résumé et conclusion

Le projet Disparité entre les sexes et pauvreté de Collectivités dynamiques est un partenariat exceptionnel qui a réuni six collectivités locales, les promoteurs de Collectivités dynamiques et les facilitateurs du projet et dont l'objectif était d'appliquer le prisme de la sexospécificité à des initiatives communautaires intégrées de réduction de pauvreté.

Grâce à des collaborations à plusieurs niveaux, ce partenariat a permis aux six collectivités locales de s'initier à l'analyse sexospécifique dans le contexte d'initiatives de réduction de pauvreté, ou alors de renforcer leurs capacités à l'appliquer. De plus, des liens ont été tissés à l'échelle locale et pancanadienne avec d'autres groupes permettant ainsi d'étendre la portée du projet. L'analyse comparative entre les sexes et les dimensions sexospécifiques de la pauvreté font dorénavant partie de la stratégie nationale de Collectivités dynamiques.

Table des matières

Résumé	2
Remerciements	9
1.0 Introduction	10
2.0 Historique du projet	11
2.1 Raison d'être et objectifs	
2.2 Stratégies intégrées	
3.0 Organisation du projet pancanadien	12
3.1 L'équipe de travail du projet	
3.2 Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté	
3.3 Comités de travail et comités consultatifs locaux	
4.0 Recherche et développement des ressources	13
4.1 Recherche nationale sur les ressources portant sur la disparité entre les sexes et la pauvreté	
4.2 Recherche locale	
4.3 Ateliers communautaires portant sur la disparité entre les sexes et la pauvreté	
5.0 Apprentissage entourant les processus et la structure du projet	15
5.1 À propos des capacités	
5.2 Intégration des personnes à faible revenu	
5.3 Participation diversifiée	
5.4 Accès aux outils et aux ressources	
6.0 Analyse et problématique relatives à la disparité entre les sexes et la pauvreté	23
7.0 Actions proposées et incidence sur les politiques	26
7.1 Actions proposées lors des journées de formation (ateliers) communautaires	
7.2 Incidence sur les politiques	
8.0 Résultats du projet	31
8.1 Retombées communautaires et actions locales	
8.2 Retombées à l'échelle pancanadienne	
9.0 Diffusion et partage des apprentissages	33
10.0 Recommandations pour tirer profit de nos apprentissages	34
11.0 Résumé et conclusions	37
Annexes	
1. Mandats du Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté	
2. Phases de la recherche locale	
3. Penser derrière le mur (Thinking behind the wall)	
4. Comptes rendus des ateliers sur la disparité entre les sexes et la pauvreté	
5. Rapports communautaires	
6. Trousse d'outils sur la disparité entre les sexes et la pauvreté, examen des ressources et études de cas	

Remerciements

Le projet Disparité entre les sexes et pauvreté est l'exemple d'un véritable partenariat réunissant des résidentes et résidents de six collectivités canadiennes et leurs représentants, les promoteurs de Collectivités dynamiques et les facilitateurs du projet.

Ce rapport s'appuie sur l'expérience au quotidien des femmes et des hommes, des filles et des garçons qui vivent la pauvreté au sein de nos collectivités. Les promoteurs du projet et ses facilitateurs tiennent à remercier tous les résidents et résidentes de ces six collectivités qui ont bien voulu partager des morceaux de leur vie et leur réflexion sur la pauvreté en participant à des ateliers et à de la recherche sur la disparité entre les sexes et la pauvreté, à des comités d'action et de mobilisation ainsi qu'à des groupes de discussion.

Le rôle des membres du Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté (GTP) a été crucial à la mise en œuvre du projet. C'est grâce à leur expertise collective, à leur ingéniosité, à leur engagement et à leur détermination qu'il a été possible d'organiser, à l'échelle des quartiers, des groupes de discussion et des ateliers communautaires, auxquels ont participé plus de deux cent personnes dans six villes à travers le Canada, et de produire des rapports de recherche exhaustifs pour chacune de ces villes. C'est sur ces ateliers, ces groupes de discussion et cette recherche que reposent l'analyse et le rapport final du projet. Le leadership et les racines communautaires du GTP vont permettre de transposer les leçons apprises en cours de projet en initiatives locales et pancanadiennes de réduction de pauvreté, efficaces et sensibles à la dimension sexospécifique de la pauvreté. Nos remerciements sincères à toutes ces personnes dévouées et à leurs organisations.

Les membres du Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté sont :

Karasima Brands, Mark Cabaj, Ethel Côté, Kathie Cram, Tina Daye Fraser, Terry-Lynn Dean, Donna Dixon, Karen Gingras, Louise Hara, Jenny Kain, Susan Keeping, Joan Jones, Caroline Lachance, Eric Leviten-Reid, Gordon Michael, Brenda Murphy, Rebecca Parker, Carolyn Rogers, Rajesh Saxena, Linda Western, Jane Worton et Cathy Wright.

Nous aimerions également remercier les personnes suivantes pour leur contribution à la réalisation du projet :

- Les participantes et participants des comités d'action et de mobilisation locaux et des comités consultatifs
- Les personnes responsables de la recherche et de l'organisation des ateliers à l'échelle locale : Karasima Brands, Ethel Côté, Donna Dixon, Lynn Hainsworth, Cindy Hanson, Louise Hara, Caroline Lachance, Rebecca Parker, Colleen Reid et Cathy Wright
- Les responsables de la recherche pour le projet Disparité entre les sexes et pauvreté et conseillères : Marina Biasutti et Chandra Budhu
- Sheila Regehr et Huguette Leclerc de Condition féminine Canada
- Les membres du personnel de l'institut Tamarack : Louise Kearney et Suzanne Holder
- Les conceptrices et facilitatrices de l'atelier inspiré de la technique d'éducation populaire du mur (The wall): Suzanne Doerge, Bev Burke et Barb Thomas

Enfin, nous voulons remercier Condition Féminine Canada pour sa contribution financière sans laquelle le projet n'aurait pu être réalisé.

1.0 INTRODUCTION

Au printemps 2003, le *Caledon Institute of Social Policy* et le *Tamarack Institute for Community Engagement* ont unis leurs efforts dans un partenariat exceptionnel avec Condition féminine Canada et des représentants de six collectivités locales pour créer le projet Disparité entre les sexes et pauvreté.

Les partenaires communautaires étaient des membres actifs de Collectivités dynamiques, une initiative pancanadienne regroupant quatorze collectivités qui explorent des stratégies prometteuses en matière de réduction de pauvreté. Collectivités dynamiques est parrainé par l'institut Tamarack, l'institut Caledon et par la J.W. McConnell Family Foundation et c'est Condition féminine Canada qui a contribué les fonds nécessaires à la réalisation du projet Disparité entre les sexes et pauvreté (Projet).

Le but du Projet était d'examiner les dimensions sexospécifiques de la pauvreté et de renforcer les capacités des collectivités participantes – et celles de l'initiative Collectivités dynamiques dans son ensemble – à appliquer à leurs initiatives locales de réduction de pauvreté une grille d'analyse comparative entre les sexes.

Les services de Catherine Lang, de la firme C. Lang Consulting, et de Toby Goldberg Leong ont été retenus pour codiriger et faciliter le Projet qui avait été élaboré au départ par Eric Leviten Reid de l'institut Caledon et Mark Cabaj de l'institut Tamarack. C'est d'ailleurs Eric et Mark qui ont assuré la liaison entre leurs organisations respectives, Condition féminine Canada, les organismes rassembleurs de Collectivités dynamiques et ses parrains.

On sollicite l'expertise et les conseils avisés de deux consultantes en rapport avec les approches à utiliser pour intégrer une grille d'analyse sexospécifique à des actions de réduction de pauvreté. Marina Biasutti fut engagée comme chercheuse et pour élaborer des outils et Chandra Budhu, comme conseillère-experte de l'analyse fondée sur l'origine ethnique et sur le sexe.

Le projet Disparité entre les sexes et pauvreté doit être perçu comme une recherche-action et un exercice de renforcement des capacités et, ultimement, de conscientisation communautaire – c'est un projet qui a généré, et qui continuera à le faire souhaitons-nous, de nouvelles connaissances et qui a stimulé des actions locales et nationales de réduction de pauvreté.

Ce rapport décrit les modalités de fonctionnement et les résultats du Projet.

La pauvreté des femmes au Canada est bien documentée. Plus de la moitié des personnes qui vivent la pauvreté au Canada sont des femmes. Au total, environ dix-neuf pour cent des femmes au Canada vivent sous le seuil de la pauvreté. Cinquante-six pour cent des familles monoparentales dirigées par des femmes sont pauvres comparativement à vingt-quatre pour cent de celles qui sont dirigées par des hommes. Près de la moitié (quarante-neuf pour cent) des femmes seules, veuves et divorcées de plus de soixante-cinq ans sont pauvres.

Institut canadien de recherches sur les femmes, Les femmes et la pauvreté : feuillet d'information

2.0 HISTORIQUE DU PROJET

2.1 Raison d'être et objectifs

Un des principaux préceptes de l'initiative Collectivités dynamiques veut que les partenariats communautaires qui ont la ferme intention de réduire substantiellement et de façon durable la pauvreté dans leur milieu doivent s'attaquer globalement aux racines de la pauvreté.

Collectivités dynamiques est une initiative dont la mission est de soutenir les collectivités locales pour les aider à élaborer des stratégies intégrées et multisectorielles de réduction de pauvreté.

Tous les hommes et toutes les femmes qui vivent la pauvreté sont aux prises avec d'importants problèmes. La recherche nous apprend cependant que pour les femmes en tant que groupe, et notamment pour des groupes spécifiques de femmes, les conséquences sont plus négatives. C'est spécialement vrai pour les femmes victimes de violence et de harcèlement et pour les femmes qui n'ont pas accès à des services comme les services de garde qui leur permettraient de s'extraire de la pauvreté, elles et leurs enfants.

Extrait de: Thinking Behind the Wall

Le sexe définit les rôles et les responsabilités généralement assumés par les hommes et les femmes dans notre société. L'inégalité entre les sexes, ainsi que les attitudes, les valeurs et les systèmes qui l'entretiennent, est reconnue comme une cause fondamentale et « génératrice » de pauvreté. C'est pour cette raison que l'institut Caledon et l'institut Tamarack, en collaboration avec Condition féminine Canada, ont lancé le projet Disparité entre les sexes et pauvreté au printemps 2003.

Le potentiel du projet Disparité entre les sexes et pauvreté s'est d'abord manifesté dans le contexte du « Dialogue politique » de Collectivités dynamiques. Des représentants gouvernementaux ont été conviés par l'institut Caledon à ce dialogue politique au cours de 2003 et des premiers mois de 2004 pour leur faire découvrir les initiatives communautaires intégrées (ICI) de réduction de pauvreté ainsi que le soutien potentiel que pourraient leur apporter les politiques publiques. Les représentantes de Condition féminine Canada, présentes aux discussions, ont encouragé l'élaboration de la proposition de financement qui a mené au projet.

Le projet Disparité entre les sexes et pauvreté visait principalement à renforcer la capacité des six collectivités participantes, ainsi que de l'initiative Collectivités dynamiques dans son ensemble, à promouvoir l'égalité entre les sexes et à parfaire leurs actions en matière de réduction de pauvreté en se servant d'une grille d'analyse sexospécifique.

Les buts spécifiques du Projet étaient :

- d'élaborer et d'adapter des outils et des processus pour mieux comprendre les dimensions sexospécifiques de la pauvreté
- d'identifier les stratégies communautaires et les changements d'orientations requis pour s'attaquer aux problèmes

2.2 Stratégies intégrées

Dans l'esprit de l'approche privilégiée par Collectivités dynamiques, le projet Disparité entre les sexes et pauvreté a fait appel à une gamme diversifiée de stratégies locales et nationales, notamment :

- Création du Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté
- Recherche nationale sur les ressources et les outils sexospécifiques
- Recherche locale sur les dimensions sexospécifiques de la pauvreté dans six collectivités
- Ateliers populaires organisés dans six collectivités
- Analyse et partage des apprentissages

3.0 ORGANISATION DU PROJET PANCANADIEN

3.1 L'équipe de travail du projet

Le Projet a été dirigé par une équipe de quatre personnes : Eric Leviten-Reid, coordonnateur du projet et représentant de l'institut Caledon, l'organisme promoteur; Mark Cabaj, représentant de l'institut Tamarack; et Toby Goldberg Leong et Catherine Lang, codirecteurs et facilitateurs du projet.

3.2 Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté

Le Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté (GTP) a été créé en juin 2003. Composante fondamentale de la structure du Projet, le GTP donnait des assises locales et communautaires à la conceptualisation et à la mise en œuvre des activités du projet. Les quatre membres de l'équipe du projet et au moins deux représentants de chacune des six collectivités membres Collectivités dynamiques ayant manifesté la volonté de renforcer leurs capacités à intégrer l'analyse sexospécifique à leurs initiatives de réduction de pauvreté composaient le GTP. Les six collectivités étaient :

- Halifax (noyau central de la ville), Nouvelle-Écosse
- Saint-Jean, Nouveau-Brunswick
- Trois-Rivières, Québec
- Saskatoon (quartiers centraux), Saskatchewan
- Surrey, Colombie-Britannique
- Région de la Capitale, Colombie-Britannique

Les représentants des collectivités membres du GTP n'étaient pas tous directement liés aux groupes mobilisateurs locaux de Collectivités dynamiques. Pour quatre des six collectivités participantes, les représentants oeuvraient également au niveau des groupes mobilisateurs locaux ou alors communiquaient, sur une base régulière, avec eux.

Des représentantes de Condition féminine Canada et de deux partenaires locaux de Collectivités dynamiques (Niagara et Edmonton) ont également participé, selon les besoins, aux conférences téléphoniques du Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes.

Les membres du GTP ont joué un rôle crucial dans la réalisation du projet. Ils ont piloté l'intégration de l'analyse comparative entre les sexes dans les initiatives locales de réduction de pauvreté, ont encadré à l'échelle locale le travail des chercheurs et des organisateurs des formations, se sont initiés à l'analyse sexospécifique et ont partagé, par le truchement du projet Collectivités dynamiques et de leur organisation locale, les connaissances ainsi acquises.

De juillet 2003 à janvier 2004, pas moins de vingt femmes et hommes ont participé à huit conférences téléphoniques du GTP. La majorité des participants étaient des femmes, dont plusieurs à faible revenu. D'autres avaient déjà vécu la pauvreté ou travaillaient au sein d'organismes de défenses des droits ou de réduction de pauvreté.

Le 21 septembre, vingt membres du GTP se sont rencontrés à Guelph en Ontario pour participer à une journée de formation. Cette rencontre leur a permis de se connaître, de s'initier à l'analyse comparative entre les sexes, de se familiariser avec les outils devant servir à la recherche locale et à l'organisation des journées de formation et enfin, de planifier en vue de cette recherche et de ces journées de formation.

On avait prévu des allocations ou honoraires pour que les membres à faible revenu du GTP puissent participer pleinement aux conférences téléphoniques et à la rencontre face-à-face de Guelph.

3.3 Comités de travail et comités consultatifs locaux

Dans les collectivités de Surrey, Saint-Jean, Saskatoon et Halifax, des comités de travail ou des comités consultatifs locaux ont été créés pour soutenir les membres du Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté au plan de l'organisation à l'échelle locale.

La taille et la composition de ces comités ont varié d'une ville à l'autre, mais ils ont tous joué un rôle crucial au plan de l'organisation locale. Ils ont dû engager les chercheurs locaux et les organisateurs des formations, identifier les personnes susceptibles de participer aux formations et aux groupes de discussion, entériner les objectifs poursuivis par les formations, planifier le suivi des formations, créer un groupe d'apprentissage locale sur les dimensions sexospécifiques de la pauvreté, recueillir des observations et des réflexions sur les résultats du projet et enfin, administrer le budget à l'échelle locale.

Ces comités ont également permis de tisser des liens avec des personnes et des organismes qui, dans certains cas, participaient et dans d'autres ne participaient pas à Collectivités dynamiques, mais étaient néanmoins concernés par la problématique de la disparité entre les sexes et la pauvreté. Avec l'achèvement du Projet, ce sont ces groupes qui porteront le dossier et en feront la promotion dans leurs collectivités locales.

4.0 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES

4.1 Recherche nationale sur les ressources portant sur la disparité entre les sexes et la pauvreté

De juin à septembre 2004, une consultante fut engagée pour répertorier les ressources existantes, à l'échelle nationale et internationale, portant sur la disparité entre les sexes et la pauvreté

Un certain nombre de ressources utiles ont été identifiées : liste d'outils et de guides pour soutenir l'analyse comparative entre les sexes et la recherche sur le sujet; études de cas sur l'utilisation de l'analyse et de la recherche sexospécifiques dans le cadre d'initiatives de réduction de pauvreté; document de référence sur des statistiques, faits et documents de travail portant sur la disparité entre les sexes et la pauvreté; et élaboration de trois outils faciles d'utilisation pour appliquer une analyse sexospécifique à la lutte contre la pauvreté.

Une brève étude de cas sur le projet Disparité entre les sexes et pauvreté s'ajoute aux documents de la trousse. Cette étude de cas comporte des références aux six rapports locaux produits par les partenaires communautaires du projet.

L'ensemble de ces ressources seront traduites en français et on pourra se les procurer dans les deux langues officielles dans le site Web de Collectivités dynamiques.

4.2 Recherche locale

On a demandé aux six collectivités participantes de faire de la recherche dans leur milieu en préparation d'une journée de formation. La recherche consistait à colliger des statistiques locales sur le sexe et la pauvreté et de rédiger un rapport détaillé sur les actions menées à ce jour localement ou à l'échelle régionale en rapport avec la disparité entre les sexes et la pauvreté.

Les chercheurs se sont appuyées sur des rapports, sur des données recueillies dans le milieu par des organismes communautaires et, dans certains cas, sur des études spéciales telles que celle réalisée par le *Urban Poverty Project* à partir de données personnalisées, tirées du Recensement 1996 et obtenues de Statistique Canada. Dans certains endroits, on a aussi décidé d'organiser des groupes de discussion formés des résidentes et de résidents à faible revenu et d'organismes dispensant des services aux personnes pauvres comme prélude à la formation.

Conjugués ensemble, cette recherche et les comptes rendus des ateliers de formation ont fourni les données brutes utilisées pour la préparation de ce rapport final à Condition féminine Canada, et pour les présentations faites le 10 février 2004 lors du Dialogue politique de Collectivités dynamiques et le 8 mars (journée internationale des femmes) devant ses organismes mobilisateurs. Dans chaque collectivité, on se servira de son rapport de recherche pour faire progresser localement et à l'échelle régionale ses différentes initiatives de réduction de pauvreté.

4.3 Ateliers communautaires portant sur la disparité entre les sexes et la pauvreté

Des ateliers ont eu lieu dans chacune des collectivités participantes. Plus de deux cent femmes et hommes, notamment des personnes à faible revenu et des représentants de groupes de femmes, d'organismes sociaux, d'instances gouvernementales et du milieu des affaires, ont participé aux groupes de discussion préparatoires à la formation sur la disparité entre les sexes et la pauvreté.

La structure des ateliers était suffisamment souple pour s'adapter aux différents milieux. Inspirée d'une technique visuelle utilisée en éducation populaire : le mur (*The wall* en anglais)², la méthode renvoie à l'image d'un mur de pierre pour illustrer une analyse sexospécifique de l'économie d'aujourd'hui. Concrètement, le processus fait appel à l'expérience des femmes et des hommes pour analyser leur environnement et évaluer les répercussions des changements au chapitre de l'emploi et des programmes sociaux sur les hommes et les femmes et sur divers groupes de femmes.

Dans chacun des milieux, on a apprécié la démarche tout en reconnaissant qu'elle s'appliquait particulièrement bien à certaines situations, notamment lorsque la majorité des personnes présentes étaient à faible revenu et capables de discuter à partir de leur propre expérience de la disparité entre les sexes et de la pauvreté. La structure utilisée a servi à façonner le projet global.

5.0 APPRENTISSAGE ENTOURANT LE PROCESSUS ET LA STRUCTURE DU PROJET

Dans le cadre du projet Disparité entre les sexes et pauvreté, les apprentissages se sont faits à plusieurs niveaux. Le concept même du projet et ses retombées, y compris sa structure organisationnelle, nous éclairent sur les capacités des ICI de réduction de pauvreté et sur leur niveau d'inclusion et de diversité. Par ailleurs, la recherche locale et nationale et les formations nous révèlent de quelles façons s'entrecroisent sexe et pauvreté, comment la pauvreté influe différemment sur les hommes et sur les femmes et comment le sexe, de son côté, influence le processus de la pauvreté.

Les prochaines sections de ce rapport examinent à la fois le processus et la structure du projet ainsi ses leçons et ses résultats.

5.1 À propos des « capacités »

Capacités d'analyse sexospécifique

Le concept de disparité entre les sexes est un concept que nous ne sommes pas nombreux à utiliser explicitement dans notre quotidien. Il faut de la formation pour apprendre à voir à travers un prisme sexospécifique. Il faut du temps et de la pratique intégrer l'analyse sexospécifique dans notre vision personnelle et collective du monde et de nous y référer dans nos façons d'agir.

Dès l'amorce de ce projet, il était clair que la compréhension des concepts à caractère sexospécifique et de leur incidence sur la pauvreté variait considérablement au sein des organismes promoteurs, des facilitateurs, des membres du GTP et des participantes et participants locaux. Un peu de formation sur l'analyse comparative entre les sexes fut donnée durant les conférences téléphoniques du GTP et deux guides d'introduction au sujet furent élaborés et distribués dès le début du projet de façon à ce que tout le monde ait des points de références communs. Lors de leur rencontre face-à-face en septembre 2003, les membres du GTP ont fait des exercices pour savoir reconnaître la disparité entre les sexes et ses effets dans nos vies. En dépit de tous ces efforts de sensibilisation et de renforcement des capacités, nous reconnaissons qu'il aurait fallu mettre plus de temps et de ressources à former l'équipe de travail et les membres du GTP au concept de l'analyse sexospécifique tout au long du projet de façon à ce qu'ils puissent l'appliquer plus facilement et efficacement à leur travail au sein des collectivités locales. Il aurait également été utile, si cela avait été possible, de donner la formation aux participantes et participants locaux de Collectivités dynamiques.

La terminologie sexospécifique fut vécue dans beaucoup des collectivités locales comme un obstacle, un empêchement à rallier les gens autour de la question. Par exemple, le terme « sexe » a été interprété par plusieurs comme signifiant « rapports sexuels » (biologique) et par d'autres comme signifiant « orientation sexuelle » ou « transgenre ». Collectivement, les membres du GTP et leurs contreparties locales ont reconnu le problème. Pour y pallier, le Projet s'est efforcé d'avoir recours, dans la mesure du possible, à un langage clair et simple. Ainsi, plutôt que d'utiliser le terme « sexe », en décrivant ses objectifs, nous avons dit du Projet qu'il visait à découvrir « comment les hommes et les femmes vivaient différemment la pauvreté » et à examiner les « causes profondes » de la pauvreté et « comment elles influaient différemment sur les hommes et les femmes ».

Quoique les effets disproportionnés de la pauvreté sur les femmes soient bien documentés au Canada en général, et dans la recherche locale sur la disparité entre les sexes et la pauvreté en particulier, on a quand

même connu des tensions au sein du Projet en rapport avec l'adoption d'une approche centrée sur les femmes et l'application d'une grille d'analyse sexospécifique pour examiner la pauvreté, notamment dans les ateliers (formations) où la participation était mixte et multisectorielle. La technique d'éducation populaire utilisée pour les ateliers locaux privilégiait l'expérience des femmes et faisait valoir que le travail des femmes était souvent invisible, non rémunéré, sous-payé et dévalorisé – des points de vue que certaines personnes ont eu de la difficulté à admettre. Cette dynamique particulière a mis en relief la nécessité d'accorder plus de temps à faire valoir le bien fondé de l'analyse sexospécifique en matière de réduction de pauvreté avant de donner la formation à des groupes multisectoriels.

Participation des hommes

Hormis un représentant local et deux membres de l'équipe de travail, tous les membres du Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté étaient des femmes. Quoiqu'il n'y ait rien d'étonnant au fait que des femmes, actives dans des projets de réduction de pauvreté, soient intéressées à explorer l'application d'une grille d'analyse sexospécifique à leur travail, la faible quantité d'hommes dans l'initiative Collectivités dynamiques pourrait facilement donner à penser que le Projet était pour l'essentiel « un travail de femmes » ou qu'il « ne s'adressait qu'aux femmes ».

Plus les travaux progresseront, plus il sera important pour les instituts Tamarack et Caledon de réitérer l'importance pour les hommes et pour les femmes de faire appel à l'analyse sexospécifique dans la planification d'initiatives locales ou nationales de réduction de pauvreté.

Capacités des projets locaux de Collectivités dynamiques

Les participantes et participants du GTP étaient intéressés et souhaitaient vivement intégrer à leurs initiatives locales de réduction de pauvreté une grille d'analyse comparative entre les sexes. Toutefois, cette volonté ne reflétait pas nécessairement les capacités ou n'était pas nécessairement entériné par certains organismes mobilisateurs locaux et leurs comités d'action et de mobilisation. Dans trois des collectivités participantes, les liens entre les membres du GTP et les comités locaux d'action et mobilisation étaient relativement ténus. Ce problème est d'ailleurs une illustration des difficultés organisationnelles auxquelles s'est buté localement l'initiative Collectivités dynamiques.

Il faut aussi préciser que, dans certaines collectivités, les ICI de réduction de pauvreté sont plus avancées qu'ailleurs. Dans certains endroits, on ne s'est pas encore doté d'un comité d'action et de mobilisation. En toute vraisemblance, les résultats du projet Disparité entre les sexes et pauvreté auront des effets durables s'ils sont portés par comités d'action et de mobilisation solides.

De plus, dans les deux collectivités qui n'ont pas encore remis à Collectivités dynamiques leur plan d'action communautaire, il va de soi que l'analyse sexospécifique sera intégrée au processus dès le départ. Dans ces collectivités où les comités d'action et de mobilisation sont fragiles ou en attente, de toute évidence, le Projet sera plus lent à donner des résultats.

Tous les membres du GTP ont soutenu que le projet Disparité entre les sexes et pauvreté avait renforcé leurs propres capacités d'analyse sexospécifique et ils entendaient appliquer cette grille d'analyse dans leur travail, et plus spécialement dans les groupes anti-pauvreté.

Établir des partenariats locaux avec des groupes de femmes

Dans les six collectivités participantes, les liens entre les organismes locaux de réduction de pauvreté et les groupes de femmes étaient variables. Les groupes féministes « traditionnels » ont sans contredit souffert des compressions financières et des changements survenus au sein du mouvement des femmes au cours des dix dernières années. Certains groupes de femmes, dont les représentantes avaient assisté aux formations locales sur la disparité entre les sexes et la pauvreté ou avaient contribué à l'organisation des ateliers, ont expliqué le dilemme auquel ils ont été confrontés. À cause d'un manque de financement de base, les groupes de femmes ont dû s'investir d'avantage dans des campagnes de financement. Toutefois, des conditions restrictives (afférentes à l'action militante militantisme et aux œuvres de charité) ont limité leurs capacités à défendre les droits des femmes et revendiquer en leur faveur en tant qu'organisation féministe. Beaucoup de groupes se chargent à temps complet de services qui contribuent à soulager la pauvreté des femmes, tels que centres d'hébergement et programmes destinés aux familles monoparentales, de sorte qu'il leur reste peu de temps pour mobiliser les femmes ou collaborer avec des organismes anti-pauvreté ou des initiatives de réduction de pauvreté.

Il n'est donc pas étonnant de constater que les actions portant sur les dimensions sexospécifiques de la pauvreté menées récemment dans les six collectivités participantes l'ont été à court terme et faisaient partie de recherches et de projets. C'est une situation qui dénote d'importantes lacunes au plan des capacités des collectivités et qui bloquent les actions à long terme en matière de disparité entre les sexes et pauvreté.

Capacités d'approfondir les connaissances

Réussir à canaliser les efforts de six collectivités distinctes dans le cadre des objectifs du projet pancanadien Disparité entre les sexes et pauvreté s'est avéré une tâche très difficile. De leur côté, les représentantes et représentants des collectivités locales étaient aux prises avec des échéanciers serrés et une quantité limitée de ressources pour former des comités de travail, engager des coordonnateurs de recherche et de formation (ateliers), faire la recherche et organiser les formations locales.

Les conférences téléphoniques du GTP ont débuté cinq mois après le lancement du projet, la date de début ayant été retardée. De sorte, qu'il y a eu moins de conférences téléphoniques qu'envisagées au départ (huit au lieu de douze) et moins de temps au début du projet et à la fin pour apprendre et échanger entre collectivités par le truchement de ces téléconférences. Aussi, les facilitateurs du projet ont opté pour des appels individuels ou des téléconférences régionales pour tisser plus rapidement des liens avec les représentantes et représentants locaux et les aider à régler des problèmes dans leurs milieux respectifs. Les conférences téléphoniques comportent leurs limites quand il s'agit d'élaborer un plan détaillé, surtout lorsque les intervenants sont nombreux.

Compte tenu de l'échéancier serré du projet et du nombre réduit de conférences téléphoniques, il n'a pas été possible d'explorer les autres facteurs plus profonds et sous-jacents à la disparité entre les sexes et la pauvreté, comme le racisme et les limitations fonctionnelles (incapacités). Les membres du GTP ont convenu qu'il aurait fallu que le projet dure plus longtemps de façon à favoriser une plus grande participation communautaire et à ce que les occasions d'apprendre soient plus nombreuses et plus approfondies. De plus, si la rencontre face-à-face et la formation s'étaient déroulées plus tôt dans le projet, cela aurait peut-être permis d'accélérer les apprentissages et de les approfondir au fil du projet.

5.2 Intégration des personnes à faible revenu

Dès le départ, le projet Disparité entre les sexes et pauvreté s'était donné comme objectif d'intégrer, à divers niveaux du projet, des hommes et des femmes à faible revenu et de favoriser leur participation active. Dans le budget des collectivités participantes, on avait prévu une allocation pour permettre aux personnes à faible revenu de participer pleinement au GTP et pour que les résidentes et résidents à faible revenu puissent participer localement aux comités d'action et de mobilisation et aux journées de formation (ateliers). Les sommes prévues devaient être gérées avec souplesse localement de manière à pouvoir couvrir des dépenses comme la garde des enfants, les soins auxiliaires, l'accès aux communications par Internet, les frais de téléphone et le transport. De plus, on souhaitait par ces allocations reconnaître la valeur de l'expérience vécue par les personnes à faible revenu et l'importance de leur temps, surtout lorsqu'elles avaient à travailler auprès d'employés payés par des organismes sociaux ou par le gouvernement.

Dans chaque collectivité, c'est de façon unique et différente que les responsables se sont servis du budget affecté à l'intégration. Dans deux collectivités au moins, on a engagé des personnes à faible revenu pour organiser les ateliers et les journées de formation. Dans la plupart des cas, on a versé des honoraires ou une allocation aux personnes vivant dans la pauvreté qui ont participé aux formations et aux groupes de discussion. Dans une des collectivités, on s'est servi du budget pour soutenir la participation de la coalition anti-pauvreté locale au comité d'action et de mobilisation et on a engagé une responsable de garderie pour animer les ateliers.

En dépit des efforts déployés pour favoriser l'intégration, la participation des personnes à faible revenu aux formations locales a été variable. Règle générale, les divers secteurs y étaient mieux représentés que les personnes à faible revenu. De plus, certaines tensions sont apparues dans des comités d'action et de mobilisation locaux autour du précédent que créait la rémunération pour leur participation de personnes à faible revenu ou de bénévoles. D'autres problèmes ont été soulevés relativement au versement d'allocations à des personnes dont le revenu était assujéti aux règles de l'aide sociale.

Malgré ces tensions, tous les membres du GTP ont fermement appuyé cette approche (allocation) pour favoriser l'intégration des personnes à faible revenu et ont convenu que ces mesures étaient une caractéristique importante et valable du projet en ce qu'elles reflétaient une sensibilité à l'égard de la disparité entre les sexes et renforçaient les valeurs propres à l'inclusion. Certaines personnes ont par ailleurs souligné qu'il y aurait lieu, de la part des organismes promoteurs de Collectivités dynamiques, de faire preuve de plus de leadership en rapport avec les pratiques à adopter pour assurer dans le respect l'intégration de personnes à faible revenu aux ICI de réduction de pauvreté regroupant divers secteurs.

5.3 Participation diversifiée

Dans le cadre du projet Disparité entre les sexes et pauvreté, les collectivités participantes disposaient d'une certaine flexibilité pour la planification localement de la recherche et de la formation. Notamment, elles pouvaient choisir d'aborder les dimensions sexospécifiques de la pauvreté avec certains groupes spécifiques qui revendiquent l'égalité comme les femmes autochtones et les femmes nouvellement immigrées au pays. Mais dans la plupart des endroits, on a choisi de mener la recherche et de bâtir les ateliers autour de groupes plus diversifiés, comprenant notamment des femmes d'origine ethnique et culturelle différente, des personnes ayant des limitations fonctionnelles, des jeunes, des personnes âgées et des personnes à faible revenu. Des représentants de divers secteurs (gouvernement, milieu des affaires et services sociaux) furent invités aux ateliers et dans tous les cas, sauf un, les hommes furent invités à participer à part entière à l'atelier du « mur ».

Dans les collectivités les divers secteurs ont été invités à participer, il y a eu beaucoup moins de représentants des gouvernements et du milieu des affaires que des services sociaux et des groupes militants. Cela témoigne de la difficulté d'engager des groupes diversifiés de personnes dans une analyse de la pauvreté dans leur milieu et une stratégie locale de réduction de pauvreté en se servant d'une grille d'analyse sexospécifique et en fouillant les causes fondamentales. Elle démontre aussi le besoin de trouver des stratégies innovatrices si on souhaite intégrer des personnes à faible revenu au processus de planification et de mise en œuvre d'une ICI de réduction de pauvreté tout en assurant une participation intersectorielle.

Dans une des six collectivités, on a monté une série d'ateliers pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles en plus d'organiser une journée de formation intersectorielle sur la disparité entre les sexes et la pauvreté. Cette série d'ateliers se poursuivra au-delà du Projet et pourrait même déboucher sur un projet pluriannuel. On y a privilégié une technique d'animation (fish bowl) où les personnes ayant des limitations fonctionnelles ont discuté et échangé entre elles pendant que des représentants gouvernementaux et du milieu des affaires les ont observées et ont pris acte de leurs propos. Cette technique a permis de renforcer l'autonomie des membres de la collectivité des personnes ayant des limitations fonctionnelles et, de leur côté, les observateurs ont mieux compris leur réalité. Dans d'autres collectivités, les groupes de discussion préliminaires à la formation ont été organisés dans les locaux mêmes des organismes communautaires pour mettre les personnes en confiance, les mobiliser en tant que groupe et les encourager à participer non seulement aux ateliers sur la disparité entre les sexes et la pauvreté, mais ultérieurement aux projets de réduction de pauvreté organisés dans leur milieu.

C'est dans la diversité de chacune des collectivités que s'est manifestée la multiplicité de leurs approches :

Trois-Rivières – tenue d'un groupe de discussion réunissant des hommes et des femmes préalablement à la journée de formation; seule des femmes francophones furent invitées à participer à la journée de formation.

Région de la capitale, C.-B. – organisation d'une deuxième série d'ateliers, celle-là pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles; utilisation des comités de travail de THE CHALLENGE comme base pour la planification en petits groupes lors de la journée de formation.

Surrey – la représentation communautaire était très diversifiée; tenue de groupes de discussion distincts pour les hommes et pour les femmes préalablement à la journée de formation; des membres des comités d'action et de mobilisation locaux ont été pressentis pour animer en petits groupes les ateliers.

Région de la capitale, Surrey et Saskatoon – participation de personnes autochtones et d'immigrantes et immigrants récents.

Halifax – tenue de groupes de discussion distincts pour les femmes et pour les hommes résidant dans les quartiers du centre de la ville préalablement à la journée de formation; les ateliers visaient les Canadiens et Canadiennes d'origine africaine habitant les quartiers centraux de la ville.

Saint-Jean – le thème principal de la recherche et des ateliers était les problèmes d'accès à l'éducation et la formation.

Conjuguer le thème central de la disparité entre les sexes à d'autres thèmes comme l'origine ethnique ou les limitations fonctionnelles s'est avéré un exercice complexe. Dans la région de la capitale de la C.-B., il a fallu organiser au moins trois ateliers pour examiner la question des limitations fonctionnelles et son recoupement aux facteurs sexospécifiques. Dans le même ordre d'idées, il a été difficile de se pencher sur les dimensions sexospécifiques et ethniques de la pauvreté lors des ateliers tenus à Halifax puisque l'origine ethnique était la principale caractéristique qu'avaient en commun les gens du quartier, à laquelle ils s'identifiaient et qui les avait incités à se regrouper. On a fait des progrès en termes d'ouverture sur ces questions et d'identification des principaux enjeux, mais il reste du travail à faire.

À la fin du projet, dans la plupart des collectivités, on a souligné l'importance de déployer plus d'efforts au plan de l'information afin de favoriser l'intégration et la participation des Canadiennes et Canadiens d'origine africaine, des Autochtones et des immigrantes et immigrants récents aux ICI de réduction de pauvreté, dont celles qui sont axées sur la dimension sexospécifique de la pauvreté.

5.4 Accès aux outils et aux ressources

Outils et ressources sur l'analyse sexospécifique

Bien qu'il existe beaucoup de ressources sur l'analyse sexospécifique, la plupart des outils étudiés au début du projet Disparité entre les sexes et pauvreté étaient rattachés au développement international et leur source était fédérale, soit Condition féminine Canada et Santé Canada. Or, il semble que le Projet défriche du territoire au Canada en créant des études de cas locales et communautaires.

Nos recherches ne nous ont pas permis de trouver d'études de cas où l'on se servait d'une grille d'analyse sexospécifique dans le cadre d'initiatives communautaires intégrées de réduction de pauvreté aux États-Unis, une source d'information importante pour Collectivités dynamiques. Nous n'avons pas trouvé non plus d'études de cas sur les influences que pouvaient avoir le sexe et l'origine ethnique ou le sexe et les limitations fonctionnelles sur les initiatives anti-pauvreté. Toutefois, nous avons trouvé un certain nombre de cas intéressants en termes d'analyse sexospécifique et de pauvreté au Royaume-Uni. Ils sont décrits dans la partie « études de cas » de la trousse documentaire.

On doit concevoir et produire ici au Canada plus de ressources et de recherches sur la disparité entre les sexes et la réduction de la pauvreté. C'est ce que le Projet a commencé à faire.

Accès à des statistiques locales

Dans les villes participantes, l'accès à ces statistiques locales sur la disparité entre les sexes et la pauvreté était très limité. Le coût pour se procurer les statistiques, selon les responsables locaux, était élevé. C'est dire que la plupart des organismes communautaires n'en avaient pas les moyens. De plus, on n'a constaté un manque de coordination au niveau de la collecte des données locales et de l'analyse sexospécifique. Les ministères de la Sécurité du revenu, les organismes de santé et les groupes de planification sociale ont tous, chacun de leur côté, des pièces du casse-tête dans leurs banques de statistiques et leurs bases de données. Un chercheur a fait valoir qu'en centralisant les ressources, il serait peut-être plus facile de coordonner l'information.

Les chercheurs locaux ont souligné le manque flagrant d'informations et de données concernant les effets de la disparité entre les sexes et de la pauvreté sur des groupes spécifiques comme les parents autochtones, les immigrantes et immigrants et les minorités visibles.

On a constaté que les intervalles entre la collecte de statistiques nuisaient à la composition d'un portrait fidèle des dimensions sexospécifiques de la pauvreté dans les collectivités locales. Les statistiques plus anciennes ou plus faciles d'accès ou plus abordables, tirées de recensements antérieurs ne reflétaient pas les changements démographiques importants survenus dans certaines régions. Par exemple, dans la banlieue de Surrey en C.-B., la croissance démographique significative des dernières années est essentiellement le résultat de l'immigration mais cette tendance n'apparaît pas dans les données du recensement de 1996. De plus, la méthode de collecte de données des diverses sources accessibles s'est transformée au fil des ans de sorte qu'il est difficile de comparer les données du passé à celles d'aujourd'hui.

Par ailleurs, les statistiques ne prennent pas nécessairement en compte tous les groupes de personnes dont il faudrait comprendre la façon de vivre pour mettre en œuvre des projets de réduction de pauvreté efficaces et bien ciblés. Dans certains cas, les statistiques n'existent tout simplement pas et dans d'autres, elles ne tiennent pas compte des personnes qui ne « font pas partie du système », c'est-à-dire qui ne reçoivent plus d'aide sociale suivant les compressions provinciales, qui ne sont pas salariées ou qui ne retirent pas de chèque de pension, qui sont nouvellement arrivées au pays mais pas encore inscrites ou qui sont jeunes. Par exemple, il n'a pas été possible d'obtenir de statistiques sur le nombre de familles monoparentales dirigées par des femmes vivant dans la pauvreté à Surrey.

Compte tenu de ces lacunes, pour être certain de prendre en compte la réalité de ces groupes « cachés » ou « invisibles », notamment les nouveaux immigrants, les femmes chefs de familles monoparentales, les femmes et les jeunes sans abri, et de s'assurer qu'ils soient entendus, il est recommandé d'adopter une méthode de recherche-action fondée sur la communauté.

Et il y a beaucoup à faire pour assurer la coordination des statistiques locales et en faciliter l'accès de façon à ce que l'on puisse dresser un portrait clair des dimensions sexospécifiques de la pauvreté dans les différents quartiers et collectivités du pays.

L'institut Tamarack a mis au point un outil, une grille d'analyse de la pauvreté, pour encourager les ICI de réduction de pauvreté à étudier en détail le profil des populations touchées par la pauvreté dans leur milieu et l'incidence de la pauvreté sur celles-ci. En cours de projet, on a constaté que cette grille n'était pas dotée du prisme de la sexospécificité de sorte qu'il fallait l'adapter pour dresser un portrait plus fidèle de la pauvreté. Dans au moins une des collectivités participantes, avant la mise en œuvre du projet Disparité entre les sexes et pauvreté, on l'a adaptée pour que la perspective sexospécifique soit incluse. Dans une autre collectivité, le Projet comportait un volet recherche et réflexion sur une grille d'analyse de la pauvreté assortie d'un prisme sexospécifique.

Le Groupe de travail pancanadien a réitéré le besoin d'examiner de tels outils non seulement d'une perspective sexospécifique mais également en prenant en compte les dimensions de l'origine ethnique et des limitations fonctionnelles.

« *Le mur* »³, une technique d'éducation populaire

C'est au moyen de la technique d'éducation populaire du « mur » (en anglais *the wall*) qu'on a initié les six collectivités participantes à une approche concertée et communautaire en matière de réduction de pauvreté. Compte tenu des différences profondes entre les collectivités concernées, l'adaptation de cette formule d'animation a comporté un certain nombre de défis.

³ En anglais "The Wall". *Starting with Women's Lives: Changing Today's Economy - A facilitator's guide to a visual workshop methodology*. Suzanne Doerge et Beverley Burke, 2000. Canadian Labour Council et le Women's Inter-Church Council of Canada.

Tel que mentionné précédemment, cette technique d'animation est particulièrement pertinente pour prendre en compte les femmes et leurs expériences dans l'analyse des causes et des effets de la pauvreté. Dans ces collectivités où les femmes à faible revenu ont été moins nombreuses à participer aux ateliers, l'aspect expérimental de la technique n'a pas tout à fait convenu à la situation. Ainsi, dans les ateliers avec une représentation multisectorielle (gouvernements, milieu des affaires, organismes sociaux et personnes vivant la pauvreté), il s'est avéré particulièrement difficile d'engager véritablement un grand nombre de personnes vu que celles-ci avaient peu ou pas d'expériences reliées à la pauvreté. Et puis, certains hommes ont également eu de la difficulté à s'adapter à une démarche sexospécifique.

Dans ces milieux, il aurait peut-être fallu organiser des ateliers séparés, soit un atelier s'adressant spécifiquement aux personnes ou aux femmes à faible revenu, un atelier pour les représentants du gouvernement, du milieu des affaires et des services sociaux et enfin, un atelier les réunissant tous. Malheureusement, les ressources étaient insuffisantes pour ce faire. Dans quelques-unes des collectivités participantes, on adapta avec succès certains éléments d'une telle approche en organisant des groupes de discussion préalablement aux formations, en utilisant des techniques d'animation spéciales – par exemple, une technique fondée sur observation (*fish bowl*) employée avec des personnes ayant des limitations fonctionnelles en C.-B.) pour s'assurer que le point de vue et l'expérience des femmes et des hommes à faible revenu étaient pris en compte dans les ateliers et on a présenté le résultat des ateliers devant des groupes multisectoriels.

Tel que mentionné plus tôt, il a été difficile pour les participantes et participants des ateliers axés sur des enjeux communautaires spécifiques – par exemple, les ateliers tenus dans la région de la capitale de la C.-B. sur les limitations fonctionnelles et ceux des quartiers centraux de Halifax – d'assimiler en une journée de formation l'analyse fondée sur les sexes. L'assimilation du concept aurait été plus facile, compte tenu de la technique d'animation utilisée, si seule des femmes avaient pris part aux ateliers.

La technique d'éducation populaire du « mur » met l'accent sur l'analyse plutôt que sur la planification comme première étape importante pour la mobilisation de groupes autour d'enjeux sexospécifiques. Ne disposant que d'une journée pour engager les participantes et participants des six collectivités locales dans un processus d'analyse et de planification, les ateliers n'ont pas pu accorder beaucoup de temps aux plans d'action. Néanmoins, le résumé des ateliers et le portrait visuel du « mur » (cf. la section Les outils dans les annexes) sont des outils concrets qu'ont pu conserver les collectivités et qui leur serviront à pousser leur analyse vers l'élaboration d'un plan d'action et de sa mise en œuvre.

Les membres du GTP ont été unanimes à dire qu'ajouter la dimension d'une analyse plus approfondie de la pauvreté prenant en compte le sexe (l'origine ethnique et limitations fonctionnelles) à des plans d'action et des changements de politiques, notamment à l'intérieur de groupes multisectoriels, exige plus de temps que n'a eu le projet Disparité entre les sexes et pauvreté. Ils ont fait valoir la nécessité d'avoir du financement pour faire ce travail et de disposer de ressources permettant d'adopter une approche graduelle et de soutenir une démarche communautaire de réduction de la pauvreté intégrée et sexospécifique.

¹ *Starting with Women's Lives : Changing Today's Economy. A facilitator's guide to a visual workshop methodology.* Suzanne Doerge et Beverley Burke, 2000. Congrès du travail du Canada et Conseil oecuménique des chrétiennes du Canada.

6.0 ANALYSE ET PROBLÉMATIQUE RELATIVES À LA DISPARITÉ ENTRE LES SEXES ET LA PAUVRETÉ

La recherche et les ateliers locaux sur la disparité entre les sexes et la pauvreté ont soulevé beaucoup de questions sur les changements récents au chapitre de l'emploi et des programmes sociaux et sur l'incidence de ces changements sur les hommes et les femmes, les garçons et les filles – à la maison, dans la collectivité et dans l'environnement de travail. Les histoires personnelles et l'information glanées auprès des partenaires du Projet et des participants et participantes des ateliers sont riches de détails et de connaissances à partager avec les décideurs et à utiliser pour la planification d'actions locales.

On trouvera à l'annexe 4 un résumé cumulatif des comptes rendus des ateliers organisés dans les six collectivités participantes. La section suivante présente les principaux points de vue qu'ont eu en commun les participantes et participants des ateliers.

Peu de gains, plus de pertes

- Règle générale, les participantes et participants des ateliers ont dressé un triste bilan des changements survenus dans l'emploi et les programmes sociaux au cours des dix dernières années dans leur milieu et des répercussions de ces changements sur leur vie et sur l'accroissement de la pauvreté dans leurs quartiers. Dans la plupart des collectivités, on rapporte peu de gains et beaucoup plus de pertes.

Culture de peur et stress

- Dans les foyers, les collectivités et les milieux de travail, il existe une culture de peur résultant des compressions financières, des pertes d'emplois et de l'insécurité ambiante. Cela signifie qu'on est moins susceptible de revendiquer pour soi ou de revendiquer en tant que communauté par crainte des conséquences.
- L'isolement des femmes, des hommes et des enfants s'est amplifié à cause de l'augmentation des responsabilités domestiques, communautaires et professionnelles et de l'accès réduit à des services adéquats.
- Le stress lié à l'isolement, à la peur, à l'insécurité et aux responsabilités accrues se transmet à la prochaine génération. Des parents ont dit qu'ils étaient confrontés à des choix impossibles : choisir entre procurer de la nourriture à leurs enfants ou leur acheter des médicaments. Ces stress ont eu pour effet de nuire significativement à la santé physique et mentale des gens, une conséquence qui risque de se transmettre aux prochaines générations.

Pas d'accès aux services publics

- Les populations sont victimes de l'érosion des services publics essentiels. Les personnes qui ont participé aux ateliers ont souffert directement des conséquences du changement de rôle des gouvernements en matière d'égalité sociale et d'accessibilité. Rares sont les personnes qui ont vu d'effets bénéfiques dans le transfert de responsabilités en matière de création d'emplois, de formation, de logement abordable, de loisirs et autres services publics d'un échelon de gouvernement à un autre ou vers le secteur privé ou bénévole. Au contraire, elles sont beaucoup plus nombreuses à avoir constaté une intensification de leur pauvreté.
- On a constaté certains progrès au chapitre de la responsabilisation sociale des sociétés. Les gens ont soutenu qu'il était encourageant de voir le milieu des affaires prêt à s'investir davantage dans la collectivité.

- Il est de plus en plus difficile pour une personne de satisfaire aux critères d'admissibilité des programmes sociaux existants. Beaucoup de personnes ont fait état de la bureaucratisation accrue et de l'inaccessibilité des services publics et des prestations, par exemple les soins dentaires, les prestations de santé spéciales et les soins auxiliaires.
- On a aboli les services dans les quartiers dans un effort de rationalisation des programmes gouvernementaux. Cette mesure a pénalisé les personnes pauvres qui n'ont pas toujours de transport ou qui n'ont pas les moyens de s'en payer.
- De plus en plus de travailleurs et de travailleuses à faible revenu doivent avoir recours à des programmes d'aide complémentaires tels que banques de nourriture et de vêtement et services de transport (lorsqu'ils existent).

Pas d'accès à l'emploi

- Règle générale, les personnes vivant la pauvreté ont relevé une pénurie d'emplois décents dans leur collectivité. Il y a beaucoup plus d'emplois aujourd'hui à temps partiel, contractuels ou sous payés.
- Beaucoup de personnes n'arrivent pas à se sortir de la pauvreté parce qu'elles n'ont pas d'expérience de travail formelle. C'est vrai pour les personnes qui ont été formées dans l'industrie primaire ou dans la « vieille économie » où, aujourd'hui, peu de postes sont à pourvoir. C'est aussi vrai pour les nouveaux immigrants sans expérience de travail au Canada ou pour ceux et celles dont l'environnement de travail doit être adapté compte tenu de leurs limitations fonctionnelles.
- Beaucoup de personnes à la recherche d'emplois constatent que leurs compétences et leur expérience ne sont pas reconnues sur le marché du travail parce qu'elles ne détiennent pas de diplôme officiel. Les professionnels formés à l'étranger n'ont pas accès à un emploi dans leur domaine parce que leur diplôme n'est pas reconnu ici. Et, par ailleurs, l'accès à la formation et à l'agrément pour ces personnes est limité et le coût, prohibitif.
- Le va-et-vient est perpétuel au chapitre des programmes sociaux et des mesures de soutien à l'emploi. En l'absence de coordination et de soutien pour les personnes cherchant à se sortir de la pauvreté et à accéder au marché du travail, il n'y a pas de gains durables. Les programmes actuels ne font que panser les blessures et ne servent qu'à créer de faux espoirs.
- Les jeunes hommes et les jeunes femmes se tournent de plus en plus vers le travail du sexe pour se procurer l'argent nécessaire pour satisfaire à leurs besoins essentiels et pour payer leur éducation, notamment dans le contexte actuel où les frais de scolarité pour des études postsecondaires montent en flèche.
- On constate un accroissement significatif du travail au noir simplement pour « permettre aux gens de survivre ».

Pauvres méritants et pauvres non méritants

- Le contexte actuel des compressions budgétaires engendre une perception dérangeante « des pauvres méritants et des pauvres non méritants ». Les plus marginalisés (à cause de leur santé, sexe, incapacité, ethnie, âge) ont l'impression qu'on les considère comme non méritants. Cela crée un clivage entre les personnes vivant la pauvreté.
- De plus, l'écart est de plus en plus grand entre les personnes à revenu élevé et les personnes à faible revenu ou sans revenu.
- À la limite, à cause de ces tendances, les personnes vivant la pauvreté sont devenues invisibles au sein de leur collectivité. Les gens ont, par ailleurs, l'impression qu'il y a une désensibilisation collective à l'égard de la pauvreté et de la détresse grandissante dans nos milieux de vie.

Les effets différents de la pauvreté selon le sexe

Les participantes et participants des ateliers sur la disparité entre les sexes et la pauvreté et des groupes de discussion ont souligné un certain nombre de différences dans la façon dont les hommes et les femmes avaient vécu les changements au chapitre de l'emploi et du filet de sécurité social et comment ces changements pouvaient faire en sorte que l'expérience de la pauvreté soit différente selon que l'on est une femme ou un homme.

Rôles sexuels et travail rémunéré

- Le rôle traditionnel de « gagne-pain » des hommes est en train de perdre du terrain compte tenu de la pénurie d'emplois décents et du peu de perspectives d'avancement. Les hommes ont été les premières victimes des compressions survenues dans l'industrie primaire et ils ont été forcés de quitter la maison et leur collectivité pour se trouver du travail. L'éloignement est parfois responsable de l'éclatement des familles.
- Les femmes ressentent le fardeau des rôles cumulés. Outre les tâches domestiques traditionnellement réservées aux femmes comme la garde des enfants et les soins aux parents malades, il arrive souvent que les femmes soient le principal gagne-pain de leur famille.
- Les femmes ont été durement touchées par les compressions récentes dans les services publics. En tant que groupe, ce sont les femmes qui ont le plus perdu d'emplois résultant des coupures dans le secteur public et ce sont elles qui ont été les plus touchées par l'abolition de services sociaux et publics importants. Les gains précédents réalisés par les femmes et les groupes revendiquant l'égalité dans le secteur public au chapitre de l'accessibilité et de l'équité ont été renversés.
- Les enfants et les jeunes assument de plus en plus un rôle de gagne-pain. Dans certaines provinces et certains territoires, notamment en Colombie-Britannique, on a modifié la loi pour permettre d'abaisser l'âge actif.
- Le travail non rémunéré des femmes (garde d'enfants et soins à domicile) a une incidence sur le temps dont elles disposent pour occuper un emploi rémunéré. Beaucoup de mères monoparentales tentent de concilier plusieurs emplois à temps partiel à leurs autres responsabilités. Peu de milieux de travail ont la souplesse requise pour s'adapter à la vie familiale et la soutenir.
- Plus de femmes sont actives plus longtemps sur le marché du travail. Les bas salaires et l'augmentation du travail à temps partiel ont pour effet d'accroître le travail au noir (économie invisible) et par conséquent de soustraire les femmes au régime de retraite. Un plus grand nombre de femmes plus âgées occupent à temps partiel des emplois mal rémunérés ou s'occupent de leurs petits enfants.
- L'équité salariale n'est toujours pas atteinte. Les hommes continuent à gagner plus que les femmes pour un travail à valeur égale.
- Les salaires des hommes et des femmes qui occupent des postes faiblement rémunérés, mais exigeant néanmoins plus de compétences et de qualifications, semblent avoir diminué.
- La culture de la beauté, ou porter un jugement sur les personnes en fonction de leur apparence, touche maintenant les hommes comme les femmes lorsqu'il est question d'obtenir un emploi ou une promotion.

Le sexe et les rôles sociaux

- La violence sexuelle et physique contre les femmes, les jeunes hommes et les enfants semble augmenter. Cela intensifie la peur, l'isolement et l'incapacité. Le racisme est également une forme de violence. La violence, y compris le racisme et les crimes haineux, est un facteur qui contribue à la pauvreté persistante.
- Les hommes qui ont perdu leur emploi à cause d'une incapacité ou d'une réduction des effectifs se sentent « coincés ». Leurs habiletés et leur formation sont souvent considérées comme obsolètes.

- Les hommes vivant la pauvreté se sentent comme s'ils étaient un « produit jetable ». Ils sont moins enclins que les femmes à chercher de l'aide et à avoir recours aux services sociaux lorsqu'ils existent.

Le sexe et l'accès aux programmes sociaux

- L'abolition des services à l'échelle des quartiers et les programmes en silo obligent les femmes à mettre plus d'efforts pour obtenir de l'aide et des services pour elles-mêmes et pour leur famille. Elles doivent parfois se rendre à plusieurs endroits différents et transiger avec différents systèmes pour avoir accès à des services de base tout en s'occupant de leurs enfants et en travaillant à temps partiel.
- Les programmes sociaux (financés par l'État) ne prennent pas nécessairement en compte la souplesse requise pour répondre aux besoins des femmes qui ont une famille.
- Les ressources pour les pères seuls sont peu nombreuses et il existe peu de services sociaux et d'aide individuelle pour les hommes qui vivent dans la pauvreté.
- Les parents seuls, notamment les mères monoparentales (qui ont en moyenne plus d'enfants à charge que les pères monoparentaux) ont de la difficulté à se trouver un travail qui prenne en compte leurs responsabilités familiales. Il y a une pénurie importante et persistante de services de garde à l'enfance de qualité, abordables et accessibles.
- Les mères seules qui ont de jeunes enfants sont victimes de plus de préjugés que les hommes lorsqu'elles se cherchent un logement abordable.
- Les programmes pour sans-abri ont tendance à être axés sur le vécu des hommes. Les problèmes de logement des femmes ne s'articulent pas de la même manière et cette réalité n'est pas vraiment prise en compte dans les études et les programmes destinés aux personnes sans abri.
- Il existe bien peu d'aide pour les hommes ou les femmes qui font la transition d'une vie de pauvreté à un travail offrant un salaire de subsistance.

Stéréotypes sexuels et perceptions du public

- Les stéréotypes en rapport avec les personnes qui vivent la pauvreté influencent profondément les perceptions du public. Les hommes qui vivent dans la rue sont considérés comme « paresseux » et « dangereux » tandis que les femmes vivant la pauvreté (à l'exception des travailleuses du sexe) sont invisibles ou portent l'étiquette de mères incompetentes (parce que leurs enfants sont « gros »).

Dans tous les ateliers, les personnes ont convenu à l'unanimité que l'origine ethnique, la culture, l'âge, les capacités/incapacités et l'apparence aggravaient le niveau de discrimination et exacerbaient les effets de la pauvreté sur les personnes.

7.0 ACTIONS PROPOSÉES ET INCIDENCE SUR LES POLITIQUES

7.1 Actions proposées lors des journées de formation (ateliers) communautaires

Le peu de temps accordé aux ateliers organisés localement n'a pas permis d'intégrer suffisamment l'analyse sexospécifique à l'élaboration de plans d'action intégrés. Mais néanmoins, les participantes et participants des ateliers ont répertorié un nombre significatif de changements à apporter aux programmes et aux politiques – la plupart génériques mais un certain nombre sexospécifiques. Ces changements pourraient être pris en compte plus tard lors de l'élaboration de plans d'action communautaires en matière de réduction de pauvreté et de revendications politiques. Beaucoup de participants ont également identifié des actions spécifiques à entreprendre pour engendrer des changements personnels et des changements à l'échelle de la collectivité.

Voici un échantillon des changements et des actions proposés en vrac lors des ateliers locaux :

Satisfaire aux besoins de base

- Améliorer et maintenir la couverture au chapitre des soins dentaires et visuels pour les personnes sans-abri et celles à risque de le devenir, pour les personnes assistées sociales et pour les travailleuses et travailleurs à faible revenu.
- Logement abordable

Réduire les obstacles

- Services de garde à l'enfance de qualité, abordables et accessibles sept jours par semaine et vingt-quatre heures par jour.
- Reconnaissance des compétences professionnelles acquises à l'étranger et soutien à la pratique d'une profession et d'un métier.
- Accroître l'accès à la formation et aux programmes d'aide et de soutien pour les personnes qui travaillent.
- Réglementation relative à la récupération de la pension alimentaire des « pères irresponsables » et application.
- Éducation populaire sur les droits et les responsabilités entourant la problématique de la pauvreté et diffusion d'exemples de réussites.

Renforcer les compétences

- Couverture des coûts et soutien aux personnes qui cherchent à obtenir un diplôme équivalent d'études secondaires.
- Programmes de réinsertion au marché du travail améliorés et intégrés.
- S'attaquer aux besoins en matière d'éducation et de formation des jeunes, y compris au coût élevé de l'éducation.
- Accès pour les femmes et les jeunes à l'emploi, à la formation et à l'agrément dans un corps de métier.

Créer des possibilités économiques

- Campagnes prônant un salaire vital.
- Programmes pour réduire le stress, accroître la souplesse des milieux de travail et favoriser la conciliation travail et famille (politiques reliées aux ressources humaines).
- Abolition pour les organisations sociales des règles restrictives afférentes à la participation au marché du travail.
- Loi sur l'équité salariale et son application dans les secteurs privé et public.

Participation et collaboration

- Mobilisation des personnes vivant la pauvreté autour des problématiques les concernant – forums des personnes vivant la pauvreté.
- Efforts dans le but de favoriser l'intégration et d'éliminer les silos au sein des programmes gouvernementaux et des ministères.
- Encourager une plus grande responsabilisation sociale des sociétés en rapport avec la réduction de pauvreté dans leur collectivité

Actions personnelles

Les actions personnelles en matière de réduction de pauvreté auxquelles se sont engagées les participantes et participants des ateliers ont été trop nombreuses pour les énumérer dans ce rapport. Elles témoignent néanmoins de leur volonté ferme d'apporter des changements positifs à l'échelle de leur collectivité et dans leur vie personnelle.

Toutes les actions personnelles sont décrites dans les rapports locaux du projet Disparité entre les sexes et pauvreté. En voici quelques exemples :

- « Les changements se font d'abord à l'intérieur de soi ».
- « Je vais garder l'espoir ».
- « Je vais exercer mon droit de vote ».
- « Je vais participer à l'organisation d'autres groupes pour renforcer notre voix ».
- « Je vais m'affirmer, défendre mon point de vue et m'informer ».
- « Je vais continuer à lutter pour l'adoption de la loi 112 et pour un seuil sous lequel les prestations d'aide sociale ne doivent pas tomber ».
- « Je vais m'instruire de façon à pouvoir participer à part entière dans ma collectivité ».
- « Je vais organiser un atelier en mars pour les enseignants, les professionnels et mes collègues de classe sur ce sujet (limitations fonctionnelles, sexe et pauvreté) – maintenir un registre des plaintes relativement aux erreurs des prestataires de services ».
- « Je vais parler à quelqu'un à propos de ce que j'ai appris aujourd'hui ».
- « Je vais discuter avec l'organisme *Action Committee for People with Disabilities* de la possibilité d'écrire une lettre aux professionnels de la santé ».
- « Je vais faire part de l'expérience que je viens de vivre à d'autres fonctionnaires du ministère des Ressources humaines de la Colombie-Britannique ».
- « Je vais parler de ce groupe de discussion (sur les limitations fonctionnelles et la pauvreté) avec trois autres employeurs ».

7.2 Incidence sur les politiques

Beaucoup des actions et des initiatives collectives proposées lors des ateliers communautaires ont une incidence sur les politiques nationales, régionales et locales. Même s'il n'est pas dans le mandat du Projet d'analyser et de planifier de quelle façon diverses orientations politiques pourraient entraîner des changements dans ce domaine, il serait possible de poursuivre la discussion sur le sujet avec les comités d'action et de mobilisation et les organismes anti-pauvreté locaux ainsi qu'au niveau du GTP, du Dialogue politique de Collectivités dynamiques et des organismes mobilisateurs.

Politiques nationales

Quelques-uns des domaines où des changements ont été prônés lors de la tenue des ateliers locaux ont une incidence significative sur les politiques nationales :

Recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Accès public aux statistiques du Recensement organisées en fonction du sexe et à coût abordable, et collecte à l'échelle des quartiers de statistiques reliées au sexe
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes de financement adéquats pour les organismes oeuvrant dans le domaine de la pauvreté (enjeux et activités) – Financement fondé sur les résultats par opposition au financement de base dans le cas d'organismes cruciaux, par exemple les groupes de femmes
Politiques et mise en œuvre de programmes	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes de logement abordable et financement • Services de garde à l'enfance abordables et accessibles localement et financement • Décentralisation à l'échelle des quartiers (par opposition à centralisation) des programmes gouvernementaux et des services sociaux (par ex. A.-E., formation) • Nouvelles politiques, et plus créatives, concernant le rôle des gouvernements au chapitre de la formation – nouveaux programmes de réinsertion au marché du travail • Politiques reliées au régime de retraite des personnes à faible revenu, des femmes et des travailleurs et travailleuses à faible revenu • Harmonisation des politiques municipales, provinciales et nationales visant les personnes pauvres et les femmes • Examen des politiques afférentes aux groupes de pression et aux organismes sans but lucratif et à leur accès au financement public et au statut d'organisme de bienfaisance • Examen des politiques de participation au marché du travail en regard du financement versé aux organismes sans but lucratif • Politiques et programmes d'emploi fondés sur la solidarité (par ex. coopératives sociales, développement économique et communautaire, entreprises sociales) • Vote et représentation des femmes et des personnes vivant la pauvreté (scrutin s'inspirant de la représentation proportionnelle) • Accès aux soins de santé (utilisation des transferts en matière de santé par les provinces) et à un programme d'assurance-médicaments pour les Canadiennes et Canadiens à faible revenu • Responsabilité sociale des entreprises et politique de réinvestissement communautaire

Politiques provinciales et locales

Recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de la collecte de données et accès des organismes locaux aux données
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • Pressions pour obtenir du financement de base dans le cas d'organisations intervenant dans le domaine de la disparité entre les sexes (centres de femmes, etc.)
Politiques et mise en œuvre des programmes	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques innovatrices pour l'insertion au milieu du travail des personnes ayant des limitations fonctionnelles • Coûts assumés par la province pour la préparation et les examens menant à l'obtention d'un diplôme équivalent aux études secondaires • Travail à l'échelle provinciale sur des politiques d'égalité entre les sexes • Travail sur la reconnaissance des qualifications des professionnels et des gens de métiers acquises à l'étranger • Accès aux soins de santé complémentaires, aux soins dentaires et aux médicaments pour les personnes assistées sociales et pour les travailleurs et travailleuses à faible revenu • Travail sur la réglementation et les politiques entourant les pensions alimentaires • Révision des politiques provinciales relatives à l'âge de travail des jeunes, aux immigrantes et immigrants et aux allocations de formation • Politique de revenu adaptée au ménage/unité économique • Politique en matière de services de garde à l'enfance abordables et accessibles (de concert avec le gouvernement fédéral) • Politique en matière d'aide et de soutien à la réinsertion au marché du travail : carte-santé, allocation de transport et perfectionnement (recyclage) • Élimination des silos dans les programmes et les ministères intervenant auprès des personnes pauvres et des femmes • Politiques en matière de logement pour les personnes ayant des incapacités, les femmes plus âgées, les mères seules, les nouveaux immigrants, les jeunes Élaboration de politiques • Approches innovatrices au chapitre de l'élaboration des politiques en partenariat avec le gouvernement, les personnes à faible revenu et les organismes communautaires locaux • Pressions exercées pour que tous les programmes et services destinés aux personnes à faible revenu soient soumis à une analyse comparative entre les sexes • Politique du revenu adaptée au ménage/unité économique • Politique en matière de services de garde à l'enfance abordables et accessibles (de concert avec le gouvernement fédéral) • Politique en matière d'aide et de soutien à la réinsertion au marché du travail : carte-santé, allocation de transport et mise à niveau • Coordination de la collecte de données et accès des organismes locaux aux données

Dans certaines collectivités, pour que soient élaborés des plans d'action autour d'orientations politiques, il faudra peut-être renforcer la capacité du milieu à comprendre les processus inhérents aux changements en matière de politiques. Collectivités dynamiques pourrait offrir des ateliers communautaires, des dialogues politiques et de l'accompagnement (coaching et mentorat) afin de rassembler des représentantes et représentants de divers secteurs autour d'une même table pour qu'ils apprennent ensemble et discutent de moyens innovateurs de travailler en partenariat afin d'influencer les politiques qui touchent aux dimensions sexospécifiques de la pauvreté.

8.0 RÉSULTATS DU PROJET

Le projet Disparité entre les sexes et pauvreté a réussi à jeter au sein même de Collectivités dynamiques les bases requises pour travailler sur les enjeux liés à la pauvreté et à ses dimensions sexospécifiques. La capacité d'analyse sexospécifique en matière de réduction de pauvreté a été renforcée tant localement qu'à l'échelle de l'initiative pancanadienne. Dans la section suivante, sont décrites les retombées du Projet identifiées en fin de parcours.

8.1 Retombées communautaires et actions locales

Dans l'ensemble, les membres du GTP ont convenu que le Projet les avait initiés à l'analyse sexospécifique en matière de réduction de pauvreté ou alors avait renforcé leurs capacités à cet égard. Dans ces collectivités où des liens étroits existent entre les membres du GTP et les groupes mobilisateurs locaux de Collectivités dynamiques, ces capacités vont continuer à influencer sur le travail de Collectivités dynamiques.

Par exemple, dans la région de la capitale de la Colombie-Britannique, déjà, avant le lancement du Projet, l'analyse sexospécifique faisait partie de la planification et des actions du milieu en matière de réduction de pauvreté. L'engagement de cette collectivité à cet égard et ses capacités ont été consolidés par le Projet. Les collectivités de Trois-Rivières et de Surrey n'ont pas encore élaboré leur plan d'action communautaire dans le cadre de Collectivités dynamiques, mais lorsqu'elles le feront, elles entendent bien intégrer l'analyse comparative entre les sexes à l'ensemble du processus de planification, une décision résultant directement du Projet.

Voici d'autres retombées locales, notamment des engagements concrets d'action :

Région de la capitale, C.-B.

- Engagement à intégrer l'analyse provenant de l'atelier local et le prisme de la sexospécificité aux travaux des comités de travail de CHALLENGE
- Le *Community Council Board* demandera à son comité des ressources humaines de tenir compte de l'effet sexospécifique des salaires et des rôles sur les employés
- Des actions spécifiques suivront l'atelier sur la disparité entre les sexes et la pauvreté et les discussions des groupes de travail, par exemple : appui en faveur de visites chez l'hygiéniste dentaire avant de consulter un dentiste; engagement en faveur d'un meilleur équilibre entre les sexes et une plus grande diversité au sein de l'équipe de bénévoles et d'employés, y compris une participation accrue des jeunes; mise en place d'un groupe de travail en matière de ressources humaines pour soutenir la famille et le revenu familial; faire en sorte que les indicateurs du *Quality of Life Report 2004* soient organisés selon le sexe, lorsque cela est possible.
- Engagement à approfondir la compréhension du vécu différent des hommes et des femmes ayans des limitations fonctionnelles et vivant sur un revenu fixe ou un faible revenu et identification de solutions pratiques.
- Identification de partenaires financiers potentiels de façon à poursuivre les travaux en matière de pauvreté, de disparité entre les sexes et de limitations fonctionnelles dans le cadre d'un projet de trois ans

Halifax

- Projet du *Halifax Inner City Initiative* d'utiliser la technique de l'atelier d'éducation populaire pour soutenir l'implication communautaire ainsi que pour examiner la problématique des sans-abri.
- Volonté d'offrir plus de formation sur la dimension sexospécifique de la pauvreté et s'en inspirer pour mieux saisir la dimension ethnique de la pauvreté dans la collectivité.

Saint-Jean

- Intérêt manifeste du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi du Nouveau-Brunswick de se servir des données et des recommandations stratégiques issues de la recherche locale (Saint-Jean) pour influencer sur la prise de décision à Fredericton, N.-B.
- Intéressé à plus de formation sur l'analyse sexospécifique

Saskatoon

- Création de nouveaux liens constructifs avec une organisation régionale de femmes de Saskatoon, le *Prairie Women's Health Centre of Excellence*.
- Participation accrue des personnes à faible revenu au sein de la coalition anti-pauvreté de Saskatoon suivant la formation sur l'analyse comparative entre les sexes et la participation du groupe de travail local.
- Engagement du groupe de travail local sur la disparité entre les sexes et la pauvreté de continuer à se rencontrer avec l'objectif d'apprendre comment intégrer l'analyse sexospécifique à leur travail.

Surrey

- Continuer à remplir la Grille d'analyse sur la pauvreté pour le compte de la municipalité de Surrey en y intégrant toutefois le prisme de la sexospécificité
- Engagement à conjuguer l'analyse sexospécifique au processus de planification des actions locales réalisées dans le cadre de Collectivités dynamiques

Trois-Rivières

- Le processus de planification stratégique à Trois-Rivières, dans le cadre de Collectivités dynamiques, comportera une dimension sexospécifique

8.2 Retombées à l'échelle pancanadienne

Outre les retombées et les actions locales découlant du projet Disparité entre les sexes et pauvreté, l'institut Tamarack et Collectivités dynamiques ont constaté des résultats à l'échelle nationale :

- L'institut Tamarack a élaboré un plan de communication sur la disparité entre les sexes et la pauvreté
- Le site Web de Collectivités dynamiques présente des ressources, de la recherche et des rapports sur le sujet, dont les rapports des projets menés localement par les collectivités participantes et divers outils élaborés en cours de projet. De plus, le site Web servira de tribune permanente pour s'échanger de l'information sur la disparité entre les sexes et la pauvreté (<http://vibrantcommunities.ca/g2s321.html>)

- L'engagement accru au sein de Collectivités dynamiques de considérer les dimensions sexospécifiques de la pauvreté pourrait mener à une recommandation à l'effet que les organismes sollicitant du financement soient contraints d'intégrer à leur plan stratégique le prisme de la sexospécificité
- La Grille d'analyse de la pauvreté de l'institut Tamarack sera révisée de manière à y intégrer le prisme de la sexospécificité.
- Des présentations ont été faites en février et mars 2004 dans le but de diffuser les résultats du projet aux personnes qui participaient au Dialogue politique de Collectivités dynamiques et aux organismes mobilisateurs.

Le financement du projet Disparité entre les sexes et pauvreté tirant à sa fin, les instituts Caledon et Tamarack se sont engagés à continuer à soutenir le travail du GTP en :

- Organisant des réunions pour permettre au GTP de se rencontrer sur une base régulière
- Continuant à mettre à jour et à améliorer le page Web du projet Disparité entre les sexes et pauvreté et à y ajouter de la documentation pertinente
- Créant des occasions de mettre en relief la dimension sexospécifique de la pauvreté dans tous les aspects du travail de Collectivités dynamiques.

Les instituts Caledon et Tamarack se sont également engagés à travailler avec les collectivités participantes afin de trouver les ressources additionnelles requises pour passer aux étapes suivantes et poursuivre sur la lancée du travail accompli localement et à l'échelle pancanadienne.

9.0 DIFFUSION ET PARTAGE DES APPRENTISSAGES

Le processus de diffusion des résultats du Projet, de ses recommandations et de ses apprentissages est déjà lancé. En effet, un atelier sur le Projet a été présenté au Forum face-à-face organisé par Collectivités dynamiques en septembre 2003. Une page Web contenant une foule d'informations sur le Projet a été affichée dans le site Web de Collectivités dynamiques et tous les visiteurs peuvent la consulter. Le Dialogue politique de Collectivités dynamiques a tenu deux séances au cours desquelles le projet Disparité entre les sexes et pauvreté a été présenté. Enfin, le projet a été présenté aux organismes rassembleurs de Collectivités dynamiques lors de leur conférence téléphonique du mois de mars 2004.

Les membres du Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté, de concert avec leurs contreparties locales, ont déjà commencé à présenter les résultats locaux et nationaux du Projet à leurs partenaires communautaires et régionaux. Par exemple, deux représentants du GTP ont fait une présentation des résultats à la *United Way Poverty Roundtable* à Surrey, C.-B. D'autres représentants locaux ont identifié des événements locaux, nationaux et internationaux qui pourraient bien se prêter à une présentation des résultats du Projet.

À sa publication, ce rapport sera largement diffusé en support papier et en support électronique par le truchement du site Web de Collectivités dynamiques. En fait, un certain nombre d'organisations de femmes ont déjà commandé leur rapport. Les outils élaborés dans le cadre du Projet vont également être diffusés en support papier et électronique; ils seront présentés dans le site Web de Collectivités dynamiques. Enfin, grâce à la contribution financière de Condition féminine Canada, les différents rapports locaux ont été traduits. Ainsi, tous les documents issus du Projet seront accessibles en français et en anglais à partir du site Web de Collectivités dynamiques. Par ailleurs, il est possible que d'autres sites Web d'organisations

apparentées affichent des liens vers les outils, les ressources et les rapports du Projet affichés dans le site Web de Collectivités dynamiques.

La diffusion de cette documentation est la première étape en vue de créer des liens dynamiques et une synergie entre les divers partenaires de Collectivités dynamiques et à l'intérieur même de l'initiative autour des enjeux soulevés par le Projet.

10.0 RECOMMANDATIONS POUR TIRER PROFIT DE NOS APPRENTISSAGES

Il reste encore beaucoup à faire pour renforcer les capacités des collectivités locales à intégrer à leurs plans stratégiques de réduction de pauvreté une grille d'analyse sexospécifique. C'est un travail qui exigera des ressources supplémentaires et l'engagement des comités locaux d'action et de mobilisation. Collectivités dynamiques et son réseau d'apprentissage pancanadien devront aussi mettre la main à la pâte pour intégrer à leurs travaux le prisme de la sexospécificité. Voici les recommandations des facilitateurs du projet. Elles ont été élaborées de concert avec le GTP et proposent de nouveaux volets au Projet de façon à prendre appui sur les leçons apprises au cours de la dernière année :

	Échelle pancanadienne	Collectivités individuelles
Recherche organismes anti-pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de recherche et de collecte de données pour établir le bien fondé d'agir sur les dimensions sexospécifiques de la pauvreté • Achat groupé de données organisées selon le sexe de façon à dresser un portrait plus juste des dimensions sexospécifiques et ethniques de la pauvreté • Établir un partenariat avec le Conseil canadien de développement social et son projet sur la pauvreté urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de recherche et de collecte de données pour établir le bien fondé d'agir sur les dimensions sexospécifiques de la pauvreté • Mettre à l'essai un centre de distribution locale de données et de résultats de recherche sur la dimension sexospécifique de la pauvreté
Outils et formation	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration du prisme de la sexospécificité aux outils élaborés dans le cadre de Collectivités dynamiques et soumettre les procédures et les outils existants à une analyse sexospécifique • Documenter le processus d'apprentissage et le partager avec les communautés d'apprentissage – « De quelle manière une initiative telle que Collectivités dynamiques apprend-elle? » • Adaptation des outils de recherche pour tenir compte des dimensions de la pauvreté afférentes à la sexospécificité, à l'ethnie et aux limitations fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Se donner du temps et les moyens d'intégrer les apprentissages : notamment, explorer le lien existant entre l'origine ethnique et le sexe et entre les limitations fonctionnelles et le sexe en termes de pauvreté et de réduction de pauvreté • Formation locale sur des moyens créatifs d'influencer les orientations politiques et sur la création de partenariats pour générer de tels changements • Formation et animation en vue d'explorer les liens existant entre l'origine ethnique, le sexe, l'incapacité et la pauvreté et d'intégrer aux stratégies de réduction de pauvreté l'analyse sexospécifique
Participation équitable	<ul style="list-style-type: none"> • Documenter les processus d'intégration et développer des pratiques exemplaires pour faciliter l'intégration des personnes à faible revenu dans des initiatives multisectorielles de réduction de pauvreté • Accès soutenu à des ressources favorisant la participation active des personnes à faible revenu au Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté • Sensibilisation et ouverture à l'égard de divers organismes revendiquant l'égalité entre les personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les ressources pour faciliter le travail des groupes anti-pauvreté locaux auprès des populations à faible revenu • Intégration des personnes à faible revenu dans les comités locaux d'action et de mobilisation • Sensibilisation et ouverture à l'égard de divers organismes revendiquant l'égalité entre les personnes • Documenter les processus d'intégration et développer des pratiques exemplaires pour faciliter l'intégration des personnes à faible revenu dans des initiatives multisectorielles de réduction de pauvreté • Accès soutenu à des ressources favorisant la participation active des personnes à faible revenu au Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté

	Échelle pancanadienne	Collectivités individuelles
Processus de planification et d'action communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager ou exiger des diverses tables rondes de Collectivités dynamiques qu'elles prennent en compte la dimension sexospécifique de la pauvreté dans leur recherche, leur planification et leurs actions. • Ressources pour soutenir l'élaboration de plans d'action locaux et pour en assurer le suivi 	<ul style="list-style-type: none"> • Que les tables rondes de Collectivités dynamiques prennent en compte la dimension sexospécifique de la pauvreté dans leur recherche, leur planification et leurs actions.
Politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborations à l'échelle nationale influencer et changer les orientations politiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation locale sur des moyens créatifs d'influencer les orientations politiques et sur la création de partenariats multisectoriels pour générer de tels changements • Favoriser la participation du milieu des affaires et des gouvernements aux discussions portant sur la disparité entre les sexes et les stratégies d'action
Liens	<ul style="list-style-type: none"> • Tisser des liens avec des organismes à l'étranger intéressés à la dimension sexospécifique de la pauvreté • Explorer les liens possibles entre les organisations de femmes et les groupes et coalitions anti-pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer les liens possibles entre les organisations de femmes, les groupes axés sur la diversité et les organismes anti-pauvreté • Poursuivre localement la mobilisation et le partage intersectoriels – fermeture du cercle

11.0 RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Le projet pancanadien Disparité entre les sexes et pauvreté de Collectivités dynamiques a été conçu dans l'esprit de regrouper, au sein d'un partenariat unique, six collectivités locales, les promoteurs de Collectivités dynamiques et les facilitateurs du projet et de les inciter à appliquer une analyse sexospécifique à leurs initiatives communautaires intégrées de réduction de pauvreté.

Grâce à des collaborations à plusieurs niveaux, ce partenariat a permis aux six collectivités locales de s'initier à l'analyse sexospécifique dans le contexte d'initiatives de réduction de pauvreté, ou alors de renforcer leurs capacités à l'appliquer. De plus, des liens ont été tissés à l'échelle locale et pancanadienne avec d'autres groupes permettant ainsi d'étendre la portée du projet. L'analyse comparative entre les sexes et les dimensions sexospécifiques de la pauvreté font dorénavant partie de la stratégie nationale de Collectivités dynamiques.

Ces capacités étant, il sera nul doute possible de concevoir et de lancer dans l'avenir des initiatives communautaires de réduction de pauvreté mieux intégrés et plus efficaces. En s'inspirant de la recherche locale sur les dimensions sexospécifiques de la pauvreté, sur l'analyse des lacunes existantes, sur de nouvelles ressources et sur l'expérience et l'énergie des personnes ayant participé aux formations locales, les comités d'action et de mobilisation et les groupes locaux de femmes et de lutte contre la pauvreté pourront planifier et intervenir plus stratégiquement en matière de sexospécificité et de pauvreté. Ils pourront aussi explorer, dans le cadre de dialogues politiques locaux, les incidences politiques des collaborations engendrées par le projet Disparité entre les sexes et pauvreté.

Les promoteurs de Collectivités dynamiques, de leur côté, vont persister dans leur volonté de soutenir les capacités locales et nationales ainsi que les apprentissages en matière de sexospécificité et de pauvreté. Ils ont aussi la ferme intention de soutenir les partenariats créés au cours de la dernière année et de les aider à grandir. Ils vont chercher des ressources additionnelles pour générer d'autres actions locales et pour renforcer leurs propres capacités à intégrer dans leur analyse de la pauvreté et de la réduction de la pauvreté le prisme de l'origine ethnique, des limitations fonctionnelles et de la sexospécificité.

Les annexes

- Mandats du Groupe de travail pancanadien sur la disparité entre les sexes et la pauvreté
- Phases de la recherche locale
- Penser derrière le mur (Thinking behind the wall)
- Comptes rendus des ateliers sur la disparité entre les sexes et la pauvreté
- Rapports communautaires
- Trousse d'outils sur la disparité entre les sexes et la pauvreté, examen des ressources et études de cas



Click here to visit the Tamarack website for more engaging content! www.tamarackcommunity.ca